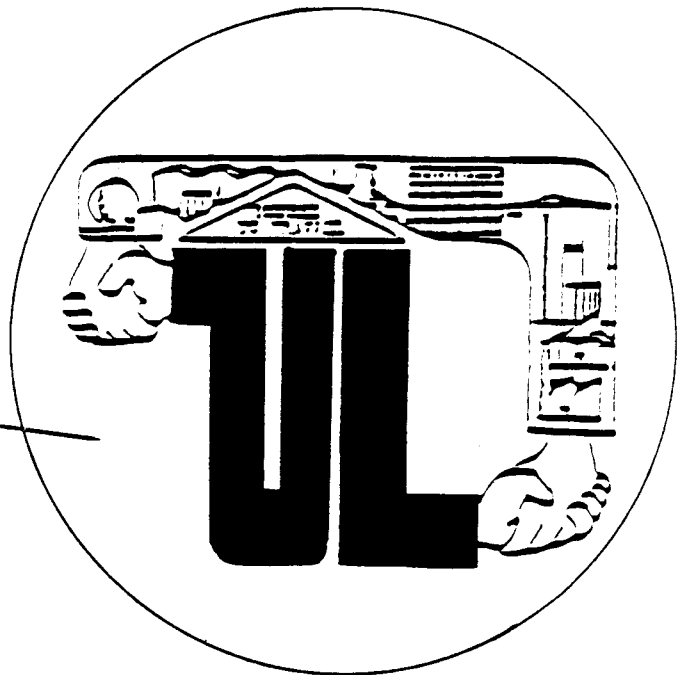


EN DIRECT
avec les



ET LES COLLECTIFS ÉLECTORAUX

Sommaire

L'union locale, outil déterminant pour animer en grand la bataille du renforcement et l'organisation du parrainage

- Edito
- Placer le F.N.I. 88 en lien avec des initiatives de renforcement
- Le parrainage doit être intégré comme un élément permanent de l'activité syndicale
- Chaque élection professionnelle est un temps fort de l'action revendicative et de l'adhésion
- L'U.L. au cœur de l'animation de la bataille de reconquête
- 1988 : une grande année pour les congrès d'unions locales
- La coopération fédération/U.L. se renforce.

Bulletin d'informations (Secteur confédéral organisation)

Directeur de la publication : Yannick Fremin

Revendications, luttes, élections, renforcement de la CGT, même combat

Les faits marquants de l'année sociale 1987 et de ce début d'année 1988 sont bien la poussée du mécontentement, celle des luttes, la remontée de l'influence de la C.G.T. au cours des diverses élections professionnelles, confirmant ainsi le remarquable résultat des élections prud'homales et maintenant une accélération des adhésions faites depuis le début de l'année.

Ils traduisent un climat de résistance qui prend corps, se développe et s'élargit y compris avec la participation de catégories de salariés que nous n'avions pas l'habitude de voir en lutte.

C'est bien ce qui préoccupe le patronat et le pouvoir. Ils comptaient maintenir une ambiance de résignation et d'acceptation, et voilà qu'au contraire les travailleurs supportent de moins en moins leur politique. Ils tentent donc d'étouffer tout ce qui bouge, et lorsqu'ils n'y parviennent pas, c'est la répression, les sanctions, les poursuites devant les tribunaux.

C'est un processus grave et dangereux qui exige une riposte grandissante correspondant au courage et à la détermination de ceux qui en sont victimes, pour mettre en échec cette offensive visant à porter un coup aux luttes. Agir pour le respect des droits et des libertés, c'est être plus fort pour lutter :

- contre l'austérité, le chômage, la précarité, la remise en cause des statuts et droits acquis;
- pour le S.M.I.C. à 6 000 F et la revalorisation des salaires;
- le droit pour tous d'avoir un emploi correspondant à sa qualification;
- le maintien d'une protection sociale de haut niveau.

Les progrès électoraux de la C.G.T. confirment bien que lorsque l'**identité revendicative** pleine et entière de la C.G.T. est concrètement perçue, parce qu'elle est active, dynamique et sans compromission avec le patronat et le gouvernement, les travailleurs savent choisir le camp de la lutte et nous reconnaissent comme « le syndicat » n° 1 : celui qui doit donner le ton, faire des propositions concrètes et ouvrir des perspectives quand c'est nécessaire.

C'est bien parce qu'il en est ainsi que la C.G.T. ne compte pas se placer « en congé d'action syndicale » dans cette période fortement marquée par l'élection présidentielle.

Depuis le début du septennat, hormis une courte période en 1981, les travailleurs, les retraités et les chômeurs ont vu croître les inégalités, par la baisse du pouvoir d'achat, la réduction de la protection sociale, l'extension de la précarité, l'augmentation des cotisations sociales et il y a un million de chômeurs de plus. A l'autre pôle, richesses et fortunes s'accumulent.

Faudrait-il aujourd'hui approuver cette politique que nous combattons? Certes, non! Alors mieux vaut le dire, et pour ne pas « rester muet » il faut parler.

C'est ce qu'un nombre grandissant de militants, d'adhérents et d'électeurs C.G.T. font en s'engageant individuellement ou collectivement, expliquant publiquement les convergences qui existent avec les propositions d'André Lajoinie, et le poids qu'ils entendent donner à leur vote dans le prolongement de leurs luttes et du combat syndical qu'ils mènent.

Et, sur cette base, tout naturellement, ce sont aussi des organisations de la C.G.T. qui s'expriment, en tant que telles, pour les motivations qui sont les leurs.

JOSÉ JUSTE

F.N.I. renforcement : tout est réuni pour que 1988 soit un bon cru !

*De toute évidence, l'événement marquant de l'année 1987 restera le **capital de confiance** que les salariés ont placé dans la C.G.T., et qui s'est traduit par une confirmation de la progression de la C.G.T. dans les élections professionnelles et par un succès incontestable aux élections prud'homales.*

IL FAUT LE FAIRE FRUCTIFIER ET C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...

Ce capital confiance a été obtenu petit à petit, au travers de succès importants pour les travailleurs (Renault, Damifer, Air-Inter, P.T.T., etc.). Il traduit un accord réel, qui n'a rien de façade, avec l'analyse de la C.G.T., avec les actions et les solutions qu'elle propose pour sortir de la situation dans laquelle les gouvernants successifs et le patronat ont plongé notre pays.

Nous ne pourrions faire fructifier ce capital confiance qu'en nous imposant une meilleure qualité de notre activité syndicale.

Cela signifie qu'il est nécessaire de bâtir, de mettre en œuvre, dans toutes les entreprises, dans toutes les U.L., une organisation en capacité d'être à l'écoute des préoccupations des travailleurs, d'être une force de proposition sur des revendications qui rassemblent le plus grand nombre, d'être en mesure d'organiser démocratiquement l'action pour mener les revendications au succès.

*Bien qu'ambitieuse, c'est une tâche indispensable et la mener à bien ne relève pas uniquement de la volonté de quelques camarades. C'est à la fois l'affaire de tous, depuis le plus responsable jusqu'au syndiqué le plus humble, c'est aussi conditionnés par la qualité de la vie syndicale que nous serons capables de développer sur le terrain, ce qui suppose **un accroissement considérable de nos forces organisées** dans chaque entreprise, dans chaque atelier ou service.*

Accroissement de nos forces? Cela commence obligatoirement par la nécessité de ne plus perdre un seul adhérent, ce qui implique de ne laisser personne en route et pour cela de remettre — sans délai — le F.N.I. (ou la carte 88) à tous les syndiqués de 87, sans exception !

Accroissement de nos forces? Cela signifie également avoir la souci permanent de l'adhésion.

Accroissement de nos forces? C'est possible en 1988 puisque déjà en 1987, 4 346 syndicats ont égalé ou dépassé 100 % de leurs effectifs par rapport à 1986.

Remise du F.N.I... Renforcement... La bataille 88 est bien engagée...

Fortes des avancées réalisées en 87, la remise du F.N.I. 87 et le renforcement sont bien engagés comme le montrent les quelques exemples ci-dessous.

Dans le Maine-et-Loire

Dès la fin février, 5 311 F.N.I. sont placés sur 6 700 pour tout 1987, soit 78 %.

7 bases nouvelles sont déjà créées contre 5 en 1987.

Ça ne se fait pas tout seul. Alors que dans ce département la situation se dégradait d'année en année depuis 1974, le succès de la C.G.T., qui a maintenu sa position aux élections prud'homales, a provoqué un déclic chez les camarades. Ils ont jugé que le décalage existant entre nos forces organisées dans le département et les résultats de la C.G.T. aux prud'homales, était inacceptable.

Ils ont décidé de prendre des mesures pour être à 100 % de F.N.I. placés à la fin du mois de mars.

Pour cela :

- chaque membre de la C.E. de l'U.D. a été responsabilisé et mobilisé sur le terrain, dans leur entreprise et autour de leur entreprise;
- les questions du placement du F.N.I. et du renforcement sont devenues prioritaires dans toutes les réunions (U.D., U.L., syndicats);
- un travail de relance est fait régulièrement par téléphone;
- des rendez-vous sont fixés tous les quinze jours pour faire le bilan.

Dans la Haute-Marne

Aux P.T.T., où un effritement des forces organisées avait lieu depuis plusieurs années, les 100 % de F.N.I. payés étaient atteints dès le 15 janvier 88. Comment? Voici ce qu'écrivent nos camarades.

« ... Avec seulement deux sections syndicales organisées à la recette principale et centre de tri, nous avons décidé de reprendre la visite des bureaux et de multiplier les heures d'information syndicale pour être au plus près et à l'écoute du personnel... Nous avons veillé à impliquer plus et mieux l'ensemble de nos syndiqués à la vie du syndicat... »

Cela s'est traduit par :

- trois assemblées générales de syndiqués ;
- plusieurs visites de bureaux ;
- des distributions de tracts dans les services où il n'y a pas la C.G.T. ;
- un contact ouvert, permanent avec les syndiqués et le personnel. Ce travail, fruit d'une réflexion et d'une mise en pratique plus collective, a permis de réaliser seize adhésions et de terminer 87 avec dix F.N.I. de plus qu'en 86... »

Les camarades continuent en 88... en plaçant la question de l'adhésion au centre de toute initiative et cela sans timidité...

Résultat : avec 103 F.N.I. réglés, les 100 % sont atteints, et de conclure :

« ... Maintenant, nous travaillons pour renforcer notre syndicat... Ces résultats, nous les avons obtenus en répondant présent pour soutenir toutes les luttes de nos camarades du secteur privé, prud'homales comprises et dans les structures de l'inter-pro... »

A Paris

Dans le douzième arrondissement, avec un suivi du plan de travail, une relance régulière des syndicats, en soutenant activement les luttes des travailleurs dans les entreprises situées sur le territoire de l'U.L., 1988 s'annonce comme un bon cru aussi bien pour le placement du F.N.I. que pour les nouvelles adhésions.

— Chez Tradeau-Morin (construction) un conflit éclate fin 87, l'union locale y apporte tout son concours. Le treizième mois est obtenu. 37 adhésions sont réalisées. Ce sont les premières depuis de nombreuses années. L'exemple est suivi dans une entreprise voisine.

- A Paris Sud-Est exécution (S.N.C.F.) : par rapport à 87, 50 % des adhésions et des F.N.I. sont réalisés et placés dès la fin février.
- A la Sécurité sociale (Bercy) : 72 F.N.I. 88 sont placés fin février contre 67 en 87 à la même date. Huit adhésions sont réalisées. Il est vrai que la C.G.T. vient d'y faire une progression de 12 % aux élections professionnelles.
- A l'E.D.F. Paris Sud-Est : 43 adhésions réalisées en 88 contre 25 en 87. 274 F.N.I. placés en 88 contre 319 en 87, soit 86 % à la fin février.
- D'autres exemples pourraient être cités, tels que l'A.O.I.P. (Métallurgie), l'A.P.S. (construction) dans le treizième arrondissement et dans bien d'autres...

Ce sont tous ces exemples, connus et inconnus qui, additionnés les uns aux autres, nous ont permis, le 4 mars dernier, de faire un bilan positif : 22 062 adhésions nouvelles recensées à la confé-

dération, soit 3 806 de plus qu'en 1987 à la même époque et 416 bases nouvelles, soit une augmentation de 138 par rapport à l'année dernière.

Alors oui, 1988 peut être un grand cru pour le renforcement de la C.G.T. Si nous voulons qu'il en soit ainsi, il faut persévérer !

Persévérer et gagner un à un les nouveaux adhérents !

Avoir une meilleure qualité de notre activité syndicale, cela ne commence-t-il pas par la nécessité de voir régulièrement tous les syndiqués avec le souci de faire de chacun d'eux un acteur de la vie syndicale ?

C'est nous, semble-t-il, à partir de là que nous ferons la démonstration que le syndiqué n'est pas un travailleur comme les autres. Qu'il a quelque chose en plus que les autres parce qu'il participe (avec tout ce que cela engendre : informations, prises de décision, etc.) à la vie de son syndicat et de son union locale.

Cette différence entre le syndiqué et le non-syndiqué doit nous aider à faire en sorte que les travailleurs qui hésitent encore à adhérer à la C.G.T., s'interrogent sur le bien-fondé de notre démarche, sur l'intérêt qu'ils ont à se regrouper au sein de la C.G.T. pour la défense de leurs intérêts communs.

Parallèlement, il faut décider de plans de travail concrets et réalistes, les exemples cités précédemment montrent leur utilité.

Là où des luttes existent, des initiatives de renforcement doivent avoir lieu. Chaque fois qu'il en est ainsi, ça paie !

Il est aussi intéressant, dans les bureaux et C.E. d'unions locales, d'analyser les différentes expériences de renforcement et ainsi de s'armer mutuellement pour continuer et élargir le travail de recrutement.

C'est ainsi que nous arriverons à connaître ce qui motive une adhésion et aussi pourquoi il y a un refus. Cette démarche, tout en nous aidant à responsabiliser chaque syndiqué, nous permettra une prise en compte de l'adhésion au sens le plus large, sans juger qui doit ou qui ne doit pas être à la C.G.T. La C.G.T. reste ouverte à toutes celles et à tous ceux qui, victimes de la politique du capital souhaitent se regrouper pour agir.

C'est en travaillant comme cela que nous gagnerons un à un les nouveaux adhérents qui nous permettront d'avoir une C.G.T. plus forte, plus efficace, présente sur tous les terrains pour s'opposer à la politique actuelle et imposer les changements nécessaires.

Après le succès du parrainage prud'hommes, en avant pour un parrainage 88 à la dimension de la reconquête de nos forces

L'un des enseignements primordiaux des élections prud'homales, c'est bien d'avoir fait la preuve de notre capacité à mettre en œuvre un plan de parrainage à la dimension du succès.

Bravo aux unions locales qui, comme le confirme l'une de leur mission première, ont porté haut l'essentiel de la charge des 10 000 entreprises parrainées. Ce n'était pas une bataille gagnée d'avance.

Il faut mesurer tout ce que cela a pu représenter d'engagement militant tant en nombre qu'en dévouement, de ténacité et de permanence dans l'effort, de créativité et d'ingéniosité dans les initiatives prises, pour bien appréhender nos capacités, nos possibilités, nos potentialités dans bien des domaines.

Désormais, la voie est ouverte à de nouveaux champs d'investigation pour les unions locales, à de nouvelles conquêtes et de nouveaux succès.

L'année 88, avons-nous dit, peut être l'année de la reconquête de nos forces. Pour la première fois depuis bien des années nous comptabilisons, au bilan national du 29 février, 3 806 adhésions de plus par rapport à la même date que l'an dernier, 709 entreprises parrainées à ce jour pour un objectif de 3 337 signalées par les fédérations.

C'est dire que nous comptons beaucoup sur l'engagement des unions locales pour réactiver le parrainage, lui donner une dimension exceptionnelle et permanente.

C'est une des conditions décisives pour la reconquête de nos forces.

D'abord parce que l'expérience a démontré que le plus grand nombre d'adhésions faites se réalisent dans le cadre de la création de bases nouvelles.

Ensuite, parce que la casse du tissu économique et social, avec son corollaire, la casse du tissu C.G.T. traditionnel, l'existence de nouvelles zones d'activité nous imposent la nécessité de nous redéployer vers les entreprises inorganisées.

L'on peut d'ores et déjà affirmer que la C.G.T. de l'an 2000 sera bien celle des entreprises que nous aurons parrainées aujourd'hui. L'union locale, foyer de lutte et d'organisation, c'est encore plus vrai aujourd'hui que jamais.

Une nouvelle fois, et pour que 1988 soit véritablement l'année de la reconquête de nos forces, la responsabilité des U.L. est engagée, pour un parrainage à la dimension du succès.

Une nouvelle fois, elles seront au rendez-vous.

D'ores et déjà, de multiples initiatives et décisions pourront être prises. Parmi elles, et en toutes circonstances, deux dispositions sont à prendre :

1. A chaque **syndicat son entreprise à parrainer**, constitue l'élément clé des plans de parrainage que l'union locale doit mettre en place, réactiver et animer.

2. **Réactiver** les collectifs électoraux les plus déterminants mis en place durant la campagne des prud'hommes et en créer éventuellement d'autres dans les secteurs importants et décisifs, à savoir :

- dans les quartiers à forte concentration de salariés situés dans les villes de plus de 100 000 ou 30 000 habitants;
- dans les zones industrielles, commerciales, les cités administratives, les tours à forte concentration de salariés;
- dans les localités.

*Comme pour les élections prud'homales,
un suivi du parrainage effectué par les unions locales
sera assuré au niveau confédéral*

**N'hésitez pas à transmettre vos informations
à l'aide du questionnaire
ci-joint**

Élections professionnelles

- 1987 confirme les prud'hommes,
- 1988 amplifie les progrès... (à suivre)

N'en déplaise aux fossoyeurs du syndicalisme de classe, la C.G.T. se porte bien, et ça continue... à progresser.

L'instrument inégalé, incontesté du « Service central élections » confédéral a rendu son verdict :

BILAN 1987 :

Sur 1 783 702 inscrits, 1 332 701 votants, 1 235 720 exprimés :

- La C.G.T. recueille 582 924 voix, soit 47,27 % et gagne 1,01 % sur 86.
- La C.F.D.T. : + 0,08 %
- F.O. : - 0,98 %
- C.F.T.C. : - 0,11 %
- C.G.C. : - 0,31 %
- C.F.T. : + 0,28 %
- Autonomes : + 0,17 %
- Divers : + 0,01 %

Ce bilan porte sur 2 763 résultats de C.E. et D.P. rigoureusement comparables, contre 2 409 en 86.

Le total des résultats reçus, comparables et non comparables, s'est élevé, en 87, à 4 346 résultats contre 4 044 en 86.

Encore bravo à tous ceux qui se sont dépensés pour assurer la remontée des résultats d'élections au service central et permis ainsi à la C.G.T. d'être à l'offensive sur un terrain d'affrontement de classe très important.

OBJECTIF 88

Obtenir plus de 5 000 résultats pour amplifier les progrès enregistrés. Déjà, sur 100 000 inscrits en ce début d'année 88, la C.G.T. progresse de 1 % sur 87.

Sur 500 000 salariés qui ont voté lors de grandes consultations nationales (cheminots, R.A.T.P., Sidérurgie, etc.), depuis le 1^{er} janvier, la C.G.T. gagne 1,60 %.

Dans toutes les unions locales, prenons des dispositions pour assurer la transmission la plus rigoureuse et la plus rapide des résultats au service central élections.

1. En prenant les contacts nécessaires : visites de syndicats, pour s'assurer partout de la bonne préparation des élections dans les entreprises.
2. En organisant des relances systématiques auprès des syndicats et entreprises de la localité, du quartier ou de la Z.I.
3. En désignant un ou des camarades chargés d'effectuer ces relances.
4. En équipant chaque syndicat du formulaire confédéral pour :
 - avoir un recensement correct des éléments indispensables d'analyse tant pour le syndicat, l'U.L., l'U.D., la fédération, que pour la confédération;
 - une transmission rapide et complète au service central élections.

DP <input type="checkbox"/>	CE <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-----------------------------

SECTEUR ORGANISATION

NOM et Adresse de l'entreprise

SECTEUR : privé , public , nationalisé

N° SIRET : _____

CODE A.P.E. : _____

GROUPE FIN ET IND. : _____

FÉDÉRATION : _____

U D : _____

CIRC. PRUD'HOM. : _____

SYNDICAT : LOCAL , ENTREPRISE , SECTION SYND.

TÉLÉPHONE : _____

UNION LOCALE : _____

NOMBRE	PRÉCÉDENTES ÉLECTIONS DU :			ÉLECTIONS DU :/...../.....		
	1 ^{er} collège ouv., empl.	2 ^{er} collège ag. maîtr., tech.	3 ^e collège cadres (1)	1 ^{er} collège ouv., empl.	2 ^e collège ag. maîtr., tech.	3 ^e collège cadres (1)
INSCRITS						
VOTANTS						
Valablement exprimés						

MOYENNE DES VOIX OBTENUES (2)						
C. G. T.						
C. F. D. T.						
F. O.						
C. F. T. C.						
C. G. C.						
C. F. T.						
AUTONOMES						
DIVERS						

NOMBRE D'ÉLUS (Titulaires seulement)						
C. G. T.						
TOTAL						

A COMPLÉTER ET A RETOURNER



Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

(1) Dans le cas où la structure des collèges comporte des particularités : (ex. : 1^{er} collège : ouvriers, 2^e collège : employés, 3^e collège : agents de maîtrise et techniciens, 4^e collège : cadres), remplir le questionnaire en regroupant les catégories correspondant aux 3 collèges classiques et joindre une note complémentaire comportant les éléments spécifiques.

(2) Inscrire exclusivement la moyenne des voix recueillies par chacun des syndicats. Cette moyenne s'obtient en divisant le nombre total des voix obtenu par la liste par le nombre de candidats (et non celui des élus) inscrits sur cette liste.

Ce que doit faire l'union locale pour animer cette bataille de longue haleine

En faisant de 1988 une année d'efforts exceptionnels et soutenus de toutes les organisations de la C.G.T. pour la conquête et la reconquête des forces organisées, le C.C.N. a mis en relief l'existence et la responsabilité des directions sous l'impulsion des secrétaires généraux, pour la mise en œuvre partout du plan de travail confédéral.

Le bilan national, F.N.I. placés et payés et adhésions et bases nouvelles, les très nombreux exemples que nous connaissons, indiquent que si tout le monde se hisse au niveau souhaité, nous pouvons stopper l'érosion de nos forces et nous renforcer significativement.

L'analyse que nous avons faite au lendemain des élections prud'homales reste non seulement d'une très grande actualité, mais demande à chaque organisation d'y revenir, pour concrétiser les plans de travail et de reconquête qui ont été élaborés, les mettre en place là où ils n'existent pas.

Sur la base des résultats remarquables obtenus par la C.G.T., nous avons décidé de transformer les succès électoraux en forces organisées et bases nouvelles. Sur la base des voix C.G.T. qui ont traduit, quelle que soit l'entreprise et sa taille, un vote de lutte, de résistance, du refus, nous en avons tiré l'enseignement majeur qu'il y avait une situation neuve, et pour les salariés aucune autre issue possible, que le recours à une C.G.T. plus forte, plus influente, qui démontre qu'elle est seule en capacité de rassembler, d'unir et d'entraîner dans les luttes tous les salariés quels que soient leur catégorie, leur grade, leur qualification, leur place dans la production.

En ce début 1988, c'est cette organisation syndicale-là qui existe, qui s'est fabriquée dans l'affirmation de son identité et que les salariés ont confirmé lors de l'élection prud'homale de 87, par ses initiatives d'action, son langage, sa vie démocratique, ses positions conformes à leurs intérêts de classe.

De sa vie revendicative rayonnante et réelle à l'entreprise, de l'effort qui sera fait pour le parrainage, dépend un rapport de force susceptible de porter des coups décisifs à la politique du capital.

Les unions locales, foyers de lutte et d'organisation, sont les mieux placées dans la construction de ce rapport de force. Leur style de travail, leur vie, leurs objectifs, l'utilisation de leurs moyens, tout doit concourir à cet objectif. Cela implique pour l'union locale de ne pas relâcher ses efforts en direction de l'ensemble des bases organisées qui sont sur son territoire.

1. La visite et l'aide aux bases organisées pour faire vivre le syndicat et parrainer les entreprises inorganisées

a) C'est l'activité principale de l'union locale, le moyen de renforcer sa direction, de forger des militants, de placer les syndicats à l'offensive.

Un effort important a été réalisé sur ce point pendant la campagne des élections prud'homales, il a permis de gagner un à un les syndicats et sections syndicales, de les mettre en campagne. Tout commande à ce qu'il soit poursuivi.

- L'union locale de Melun (77) s'est reconstruite et affirmée à partir des plans de visite. Actuellement, 8 membres du bureau visitent 15 bases. Les visites ciblent prioritairement les syndicats qui ont besoin d'une aide pour reconstruire des directions, en lien avec la bataille revendicative.

C'est ainsi que le 8 mars, à la Cooper (1 000 salariés), 180 réponses ont été recueillies sur l'enquête salaire, mettant en avant une augmentation de 1 500 à 2 500 F et un débrayage d'une demi-heure a été effectué avec 150 personnes.

Il n'y avait pas eu d'action dans cette entreprise depuis très longtemps. Une adhésion a été réalisée.

- Le résultat des élections prud'homales a provoqué un déclin à l'union locale de Rouen (76). Les plans de visites de syndicats et de parrainage ont été revus. L'argumentation de l'union locale est plus fine et plus convaincante.

- L'union locale de Châlons-sur-Marne (51) a un plan de visite qui porte sur les 33 bases organisées. 21 camarades membres de la commission exécutive y sont engagés. 62 adhésions et 2 bases nouvelles ont été réalisées.

- L'union locale de Montargis (45) a décidé de voir ses 26 bases organisées durant le premier trimestre et s'inscrit chaque début de mois dans la semaine départementale de renforcement et de parrainage, objectif : 20 adhésions pour la semaine du 29 au 4 juillet ont été réalisées. 50 % des membres de la direction de l'U.L. participent effectivement à ces visites. Il y a un secrétaire à l'organisation dans cette U.L. depuis un an.

b) La préparation et la tenue du congrès de l'union locale doivent être un moment fort de la pratique des visites.

- En décidant de la date de son congrès fixé au 31 mars et 1^{er} avril, l'union locale de Toulouse centre-ville (31) a décidé de visiter les 100 bases organisées existantes.

Avec la remise du F.N.I., la diffusion de la « Vie Ouvrière », les cahiers de revendications, les membres de la direction de l'U.L., aidés de l'union départementale, ont posé le problème de la participation active des syndicats à la vie de l'union locale.

c) Les visites faites par l'union locale dans les syndicats aident au développement d'une vie syndicale de qualité à l'entreprise.

La persévérance sur le plan de travail confédéral, a permis de faire une avancée sur le lien, luttés-renforcement, diffusion de nos idées, connaissance des positions de la C.G.T., par un plus grand nombre de syndiqués, militants et travailleurs.

Il est plus facile aujourd'hui d'aborder franchement et très directement ces questions dans les syndicats, d'en tirer les conclusions et de travailler ensemble à modifier ce qui doit l'être.

- L'union locale de Grand-Couronne (76) a fait le point sur l'activité des élus, conclusion : beaucoup restent dans les locaux syndicaux. Ils se sont attaqués à ce problème lors des visites : trois exemples payants :

- mise en place d'un plan de visite des services chez les communaux, résultat : 20 adhésions ;

- AZF (Azote Français), 14 adhésions en 1987, 45 au mois de février ;

- chez Carnot (métallurgie), les élections D.P. ont lieu le 17 mars. Lors d'une réunion de travail avec l'U.L., ce syndicat s'est fixé l'objectif de voir les 500 salariés de l'entreprise, cahiers de revendications en main. Les délégués avaient décidé de ne plus en faire depuis trois ans. Au total, 20 syndiqués et 14 délégués font ce travail de contact.

2. Instaurer une pratique de rendez-vous avec les secrétaires de syndicats et sections, les secrétaires à l'organisation, sur la base de plans de reconquête

Cette pratique s'inscrit pleinement dans les efforts et les plans de reconquête de l'union locale et des syndicats les plus importants.

Sous l'impulsion des U.D., des points toutes les semaines ou les quinzaines ont lieu dans les unions locales du département. La confédération tient également de tels rendez-vous.

A chaque fois, cela permet d'effectuer un bilan, et pour le réussir oblige à prendre les dispositions pour rassembler tous les éléments permettant de procéder à une analyse fouillée des chiffres « remontés ».

Quels que soient les résultats et le nombre de camarades qui répondent à l'appel, la persévérance doit être de vigueur, car il s'agit là d'une démarche qui vise à obtenir et pousser toujours

plus l'investissement militant et des directions sur les aspects vitaux de notre activité.

- S'inscrivant dans les rendez-vous départementaux, l'union locale de Caen (14) a mis au point un plan de reconquête visant à retrouver les forces de 86 ponctué de trois rendez-vous :

- 29 janvier : 50 % du F.N.I. et 200 adhésions nouvelles ;

- 26 février : 75 % du F.N.I. et 200 adhésions nouvelles ;

- 31 mars : 100 % du F.N.I. et 100 adhésions nouvelles.

L'union locale qualifie ces objectifs de réalistes puisqu'il suffit que chaque base organisée réalise pour les atteindre 5 adhésions sur trois mois.

- L'union locale de Montargis (45) s'est fixée 1 000 adhérents pour la fin de l'année 88, elle en a 550 actuellement, chaque semaine un point est réalisé.

- Pour la première fois depuis des années, l'union locale d'Epernay (51) s'est donné un plan de parrainage avec des objectifs de création de syndicats : 3 bases à consolider, 7 syndicats à créer, 8 syndicats parrainent effectivement ces entreprises. 52 bases nouvelles viennent d'être créées et 29 adhésions réalisées.

Ces deux derniers exemples parmi d'autres, mettent en lumière la fixation d'objectifs de reconquête à long terme. C'est tout au long de l'année que l'on a le souci de gagner ce qui implique la recherche d'une dynamique dans l'organisation des rendez-vous, dont la forme peut varier, mais qui nécessite de la part de chaque direction d'union locale avec l'U.D., la mise en place d'un instrument permettant un réel suivi.

3. Le tableau de bord de l'union locale

Semaine par semaine, mois par mois, il faut animer. Certes, le degré d'animation est variable selon les moyens dont dispose l'union locale et l'investissement de l'U.D. à son égard.

Mais, une connaissance parfaite, à jour, syndicat par syndicat, section par section, de l'évolution des F.N.I. placés et réglés, des adhésions et bases nouvelles, des parrainages, du nombre de syndicats engagés, ne peut être obtenue pour chaque membre de la direction qu'à partir d'un état fait par le secrétaire à l'organisation et qui est évidemment évolutif.

Cet outil est indispensable, c'est autour de lui que s'organise le travail collectif, que s'opèrent les relances, que se préparent les rendez-vous.

Nous ne saurions souligner, une nouvelles fois, combien il est indispensable pour chaque U.L. de disposer d'un secrétaire à l'organisation en étroite liaison avec les secrétaires à l'organisation des syndicats et sections syndicales.

1988 :

une grande année

pour la tenue des congrès d'unions locales

- 248 U.L. ont annoncé la tenue de leur congrès dans l'année 1988.

A notre connaissance, 10 se sont effectivement tenus.

- Sur les 385 U.L. qui n'ont jamais tenu de congrès, 30 d'entre elles prévoient d'en tenir en 1988.

C'est dire combien l'année 1988 qui précède la tenue du 43^e Congrès confédéral peut marquer un bond qualitatif dans la vie, le fonctionnement et l'accroissement des moyens des unions locales.

Autant d'aspects qui conditionnent leur développement, et doit permettre à un nombre non négligeable d'entre elles de se hisser au niveau d'unions locales véritablement opérationnelles.

Avec l'aide de l'U.D., chaque congrès permet à la direction de l'union locale de se pencher sur son terrain, en saisir les évolutions, mieux mesurer le potentiel militant, définir des objectifs de lutte et de renforcement, cibler le parrainage, et répondre à la question : quels cadres et quels moyens pour mettre en œuvre la politique syndicale définie et, par conséquent, se pencher sur l'état des syndicats et sections syndicales et rechercher comment définir la meilleure participation de tous à la vie de leur union locale.

Ni la préparation, ni le déroulement, ni la transmission des décisions prises au congrès à l'ensemble des bases organisées, ne doivent être laissés au hasard.

L'existence d'un document préparatoire adapté à la localité, zone industrielle, sera d'une aide précieuse pour la préparation démocratique du congrès dans les syndicats.

Nous vous demandons de faire parvenir au secteur organisation confédéral :

1. Les dates de votre congrès;
2. Le document préparatoire;
3. La direction élue (retourner le questionnaire ci-joint);
4. Le plan de travail adapté au congrès.

Union locale : _____

Date du congrès _____

Document préparatoire (à joindre à l'envoi) _____

Nombre de débats préparatoires dans les bases organisées _____

Nombre de délégués présents au congrès _____

Nombre de bases présentes au congrès _____

Nombre de membres élus :

— Au secrétariat _____

— Au bureau _____

A la C.E. _____

Y a-t-il :

— Un responsable à la politique financière Oui Non (1)

— Un responsable à la propagande Oui Non

— Création d'antenne U.L. Oui Non

Taux de la cotisation _____

Secrétaire général :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Fédération _____

Secrétaire organisation :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Fédération _____

(1) Rayer la mention inutile.

(A RENVoyer AU SECTEUR ORGANISATION CONFÉDÉRAL)

LA COOPÉRATION UNIONS LOCALES/FÉDÉRATIONS SE RENFORCE

Plusieurs exemples confirment cette affirmation. Les fédérations elles-mêmes s'en sont fait l'écho. C'est le cas du Commerce, des Transports, des Finances et la Métallurgie et d'autres.

Ensemble s'organisent des visites de syndicats et s'effectuent des parrainages. C'est la C.G.T. tout entière qui grandit, il s'instaure un climat de confiance réciproque et de connaissance mutuelle.

Ces progrès ne doivent pas être entachés par le comportement de quelques unions locales qui ne règlent pas aux fédérations concernées tous les F.N.I. et les timbres qu'elles ont encaissés quand elles sont amenées à le faire directement.

Nous invitons les unions locales qui sont dans cette situation à la régulariser rapidement, en versant intégralement aux fédérations ce qui leur revient. De leur côté, les fédérations ne manqueront pas d'inciter leurs syndicats à verser la cotisation union locale.

N° 12
Mars 1988

263, rue de Paris
93516 Montreuil
C.P. N° 2630 D 735

CGT

LE SECRETAIRE A L'ORGANISATION

Cette nouvelle brochure du Secteur organisation confédéral sera très prochainement disponible.

Elle portera sur un thème :

LE CONGRÈS DU SYNDICAT

Son objectif est d'aider les syndicats à tenir leur congrès et aussi franchir un pas significatif dans la mise en œuvre de l'un des dix points du plan de travail confédéral.

Les unions locales s'inscriront dans cet effort visant à élever la qualité de vie syndicale de nos organisations.